

RÉPONSES

L'assassinat du lieutenant Weir. (X, VIII, 1026.)—En novembre 1837, avant de marcher contre les insurgés réunis à Saint-Denis, le colonel Gore avait envoyé en avant comme éclaireur le lieutenant George Weir, du 32^{ème} Régiment. Celui-ci, très imprudent et ne connaissant pas les routes, tomba entre les mains des *patriotes* dans la soirée du 22 novembre, quelques arpents avant d'entrer dans le village de Saint-Denis.

C'est le lendemain qu'il fut mis à mort par les *patriotes*. M. l'abbé Allaire raconte ainsi ce triste épisode des troubles de 1837 dans son *Histoire de Saint-Denis*, en cours de publication :

“ Mais, à cet instant, se déroulait au centre du village une scène non moins regrettable. Le prisonnier Weir venait de monter en voiture pour être conduit en lieu plus sûr à Saint Charles. L'hôtelier François Mignaut, accompagné de Jean-Baptiste Maillet et de Pierre Guertin, était chargé de sa translation. Assis à l'avant du quatre-roues, le conducteur avait l'Anglais à sa gauche. Derrière lui était Guertin ; Maillet occupait l'autre place. Sur promesse de Weir de ne point remuer, on fit presque aussitôt descendre Guertin pour continuer trois seulement à cause de la difficulté des chemins pas assez gelés pour devenir beaucoup meilleurs que la veille. Puis sur les instances du captif on consentit à lui délier les mains et les pieds ; mais, en revanche, on le ceintura d'une solide courroie, dont Maillet reçut les extrémités. On était à peine reparti que l'on entendit la fusillade, dont Mandeville fut la victime. Bon ! les voilà, pensa l'éclaireur de la veille, si je pouvais m'échapper et les rejoindre ! Et, peu soucieux de sa parole jurée, il s'é-